

Évaluation de la fréquentation et du développement des abords du canal de Lachine
Rapport d'étude quantitative

Préparé par



Pour

L'arrondissement du Sud-Ouest

Le 31 mai 2010

TABLE DES MATIÈRES

1	CONTEXTE ET METHODOLOGIE.....	3
2	ANALYSE.....	5
2.1	PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE DES RÉPONDANTS.....	5
2.2	ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION DES ABORDS DU CANAL DE LACHINE.....	7
2.3	ÉVALUATION DE LA SATISFACTION DES ABORDS DU CANAL DE LACHINE.....	15
2.4	ÉVALUATION DES OPTIONS DE DÉVELOPPEMENT AUX ABORDS DU CANAL DE LACHINE.....	17
2.5	ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS POTENTIELS POUR LES SECTEURS BORDANT LE CANAL DE LACHINE.....	21
2.6	L'ACCESSIBILITÉ AU CANAL DE LACHINE POUR LES RÉSIDANTS DE L'ARRONDISSEMENT.....	25

1 CONTEXTE ET METHODOLOGIE

L'arrondissement du Sud-Ouest de Montréal regroupe une population d'environ 70 000 habitants répartis dans quatre quartiers : Émard/Côte-Saint-Paul, Saint-Henri, Petite-Bourgogne et Pointe-Saint-Charles.

Depuis les dernières années, le Sud-Ouest connaît une croissance importante, notamment en raison de sa proximité du centre-ville, mais aussi de l'élan donné aux nouveaux développements et à la revitalisation du canal de Lachine.

C'est dans ce contexte que l'arrondissement du Sud-Ouest souhaite se donner une vision globale de développement des abords du canal de Lachine et mettre à jour ses orientations d'aménagement. Pour l'appuyer dans cette démarche et pour favoriser l'appropriation du canal de Lachine par sa population, l'arrondissement mène un important exercice de consultation publique. Au terme de cet exercice, l'arrondissement pourra définir les balises qui lui permettront de bien cibler les interventions publiques et d'encadrer les projets privés.

Par le biais de ce sondage, l'arrondissement du Sud-Ouest souhaite connaître les habitudes de fréquentation du canal de Lachine de ses résidents et documenter leurs besoins et leurs attentes en termes de développement de ses abords. De manière spécifique, les objectifs sont :

- Évaluer le niveau de fréquentation des abords du canal de Lachine;
- Évaluer les motifs de fréquentation et de non fréquentation;
- Évaluer l'accessibilité du canal pour les populations locales ;
- Évaluer les priorités de développement aux abords du canal de Lachine.

L'étude a été réalisée au moyen d'un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 609 résidents de l'arrondissement du Sud-Ouest âgés de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Des quotas ont été établis afin de représenter le pourcentage de population dans chaque secteur de l'arrondissement :

- Saint-Paul-Émard : 270 entrevues (278)
- Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Griffintown : 210 entrevues (210)
- Pointe-Saint-Charles : 120 entrevues (121)

La collecte des données a été effectuée du 11 au 17 mai 2010, Les numéros de téléphone composant l'échantillon ont été aléatoirement sélectionnés. Un pré-test de 10 cas (5 en français et 5 en anglais) a été effectué le 7 mai 2010.

L'Échantillon était proportionnel à priori à la répartition de la population des différents secteurs de l'arrondissement du Sud-Ouest (Émard/Côte-Saint-Paul, Saint-Henri/Petite-Bourgogne-Griffintown, Pointe-Saint-Charles).

Les résultats présentés d'un point de vue global sont statistiquement fiables et peuvent être généralisés à l'ensemble de la population de l'étude. La marge d'erreur maximale s'appliquant aux résultats portant sur un effectif de 609 personnes est de +/-4% dans un intervalle de confiance de 95%

Les différences significatives, dans un intervalle de confiance de 95%, entre les sous-populations, sont identifiées en **gras** ; elles sont présentées en **gras** et soulignées lorsqu'elles sont significatives dans un intervalle de confiance de 99 %.

Les résultats ont été pondérés selon la langue, le sexe et l'âge.

Nous ne commentons ici que les résultats, dans les différentes sous-populations, qui présentent des différences significatives (dans un intervalle de confiance d'au moins 95%). Lorsque les sous-groupes ne sont pas commentés, il faut comprendre que leur comportement est semblable à celui retrouvé dans la population totale.

2 ANALYSE*2.1 Profil sociodémographique des répondants*

TOTAL ET PROFIL PAR SECTEUR (N=609)				
Profils sociodémographiques				
	Total	Émard/ Côte-Saint-Paul	Saint-Henri/ Petite-Bourgogne/ Griffintown	Pointe-Saint-Charles
	N=609	n=278	n=210	n=121
	%	%	%	%
Sexe				
▪ H	48,0	41,8	56,2	46,3
▪ F	52,0	58,2	43,8	53,7
Age				
18-34 ans	32,9	34,7	33,7	28,0
35-54 ans	37,9	31,7	40,7	45,6
55 ans et plus	29,2	33,6	25,7	26,4
Scolarité				
▪ Secondaire	37,8	45,9	29,7	35,6
▪ Collégial	22,7	24,0	21,6	22,0
▪ Universitaire	38,6	28,3	48,8	41,9
Revenu				
▪ - de 39K	39,0	37,1	37,6	45,4
▪ 40 - 79K	32,0	32,5	32,9	29,4
▪ 80K et +	11,6	9,1	15,4	9,9
Occupation				
▪ Actifs	58,2	53,1	61,0	63,9
▪ Retraités	20,7	27,0	15,3	17,1
▪ Étudiants, au foyer /sans emploi	20,6	19,9	22,4	19,0

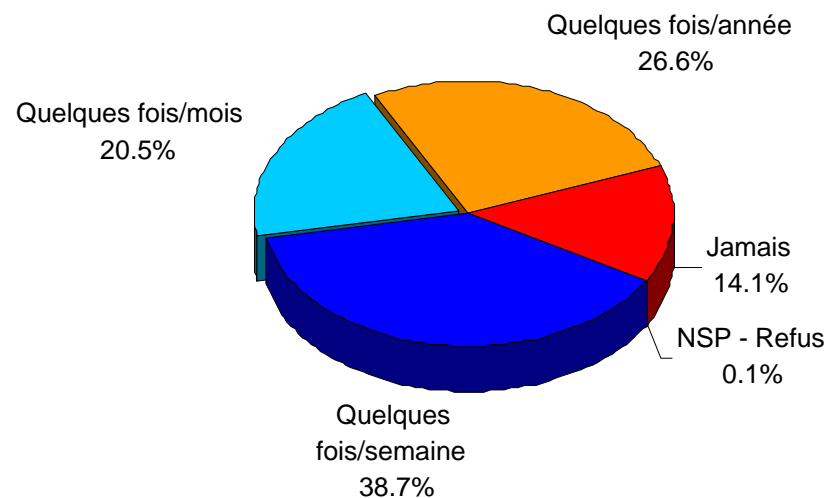
TOTAL ET PROFIL PAR SECTEUR (N=609)				
Profils sociodémographiques				
	Total	Émard/ Côte-Saint-Paul	Saint-Henri/ Petite-Bourgogne/ Griffintown	Pointe-Saint-Charles
	N=609	n=278	n=210	n=121
	%	%	%	%
Origine ethnique				
▪ Canadiens	67,9	71,2	61,8	72,0
▪ Autres	31,6	27,9	38,0	28,0
Langue maternelle				
▪ Français	59,6	67,1	55,7	51,2
▪ Anglais	18,7	13,7	19,2	28,4
▪ Autres	21,7	19,2	25,1	20,5
Enfants (-18 ans)				
▪ Oui	32,4	34,0	26,7	39,4
▪ Non	66,9	66,0	71,8	60,0
Habitat				
▪ Propriétaire	37,5	41,5	34,4	34,6
▪ Locataire	61,6	57,0	65,0	65,0

2.2 Évaluation de la fréquentation des abords du canal de Lachine

2.2.1 La fréquence de visites

Q3A. De manière générale, à quelle fréquence vous rendez-vous sur les abords du canal de Lachine. Est-ce... ?

Visite des abords du canal de Lachine (N=609)



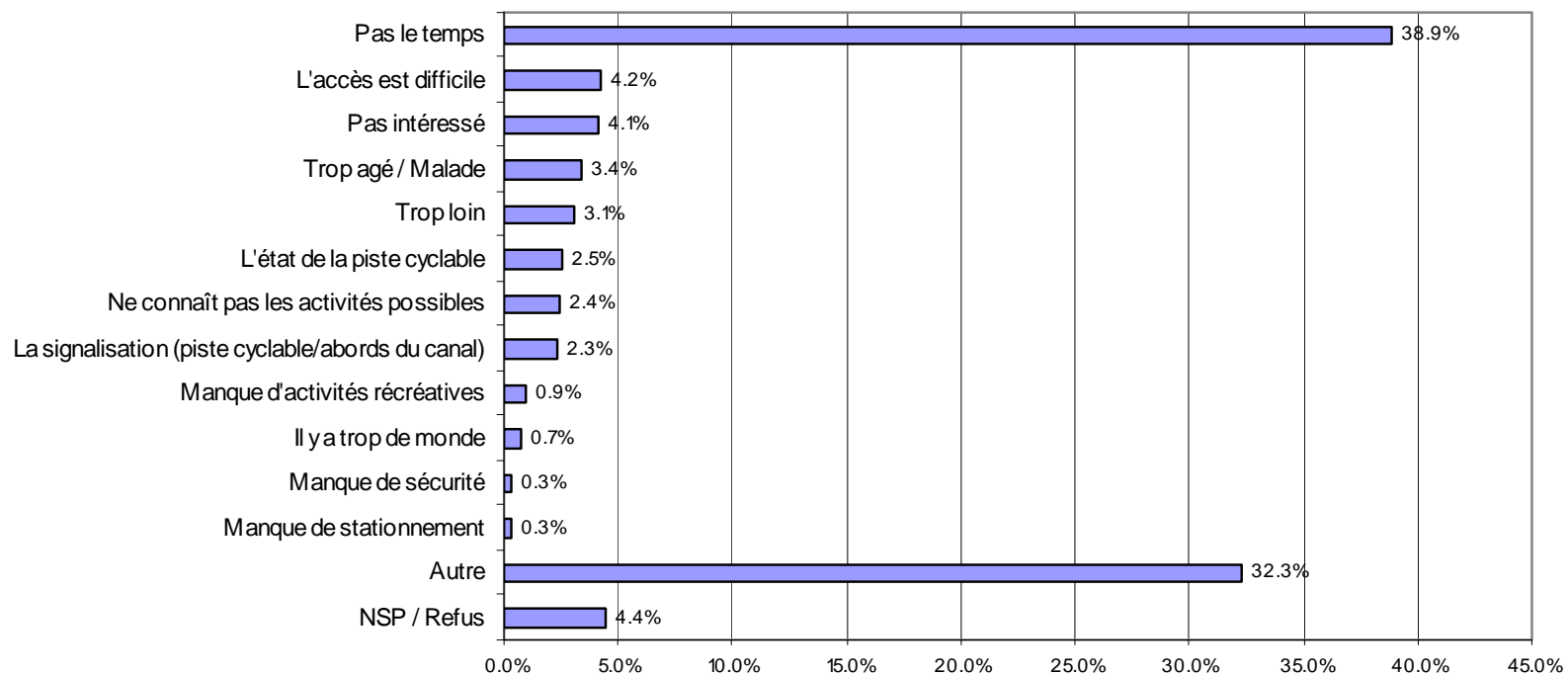
Points à retenir :

- 85,8% des répondants fréquentent, au moins quelques fois par année, les abords du canal de Lachine alors que 14,1% ne les fréquentent jamais.
- Les personnes actives (46,6%), celles ayant complété une scolarité de niveau universitaire (47,3%), les hommes (44,5%), les personnes habitant Pointe-Saint-Charles (51,1%), celles habitant Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Griffintown (47,0%) et finalement les répondants habitant à 10 minutes de marche et moins des abords sont significativement plus nombreuses à fréquenter quelques fois par semaine les abords du canal de Lachine.
- Les personnes disposant d'un revenu familial annuel se situant entre 40 et 79K sont significativement plus nombreuses (27,3%) à fréquenter les abords du canal de Lachine quelques fois par mois.
- Les personnes inactives (40,6%), celles ayant complété une scolarité de niveau collégial (38,2%) et aussi celles habitant à une distance de marche de 11 minutes et plus des abords (35,5%) sont significativement plus nombreuses à ne fréquenter les abords du canal de Lachine que quelques fois par année.
- Les personnes retraitées (31,8%), celles disposant d'un revenu familial annuel de 39K et moins (18,8%), celles ayant complété une scolarité de niveau secondaire (24,9%), les personnes âgées de 55 ans et plus (27,8%), les femmes (18,0%), les personnes habitant le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (23,2%) et aussi celles habitant à une distance de marche de 11 minutes et plus des abords (22,1%) sont significativement plus nombreuses à ne jamais fréquenter les abords du canal de Lachine.

2.2.2 Raisons de rare fréquentation

Q3B. Pour quelle raison principale ne fréquentez-vous que quelques fois par année les abords du canal de Lachine?

Raison principale de ne fréquenter que quelquefois par année (n=162)



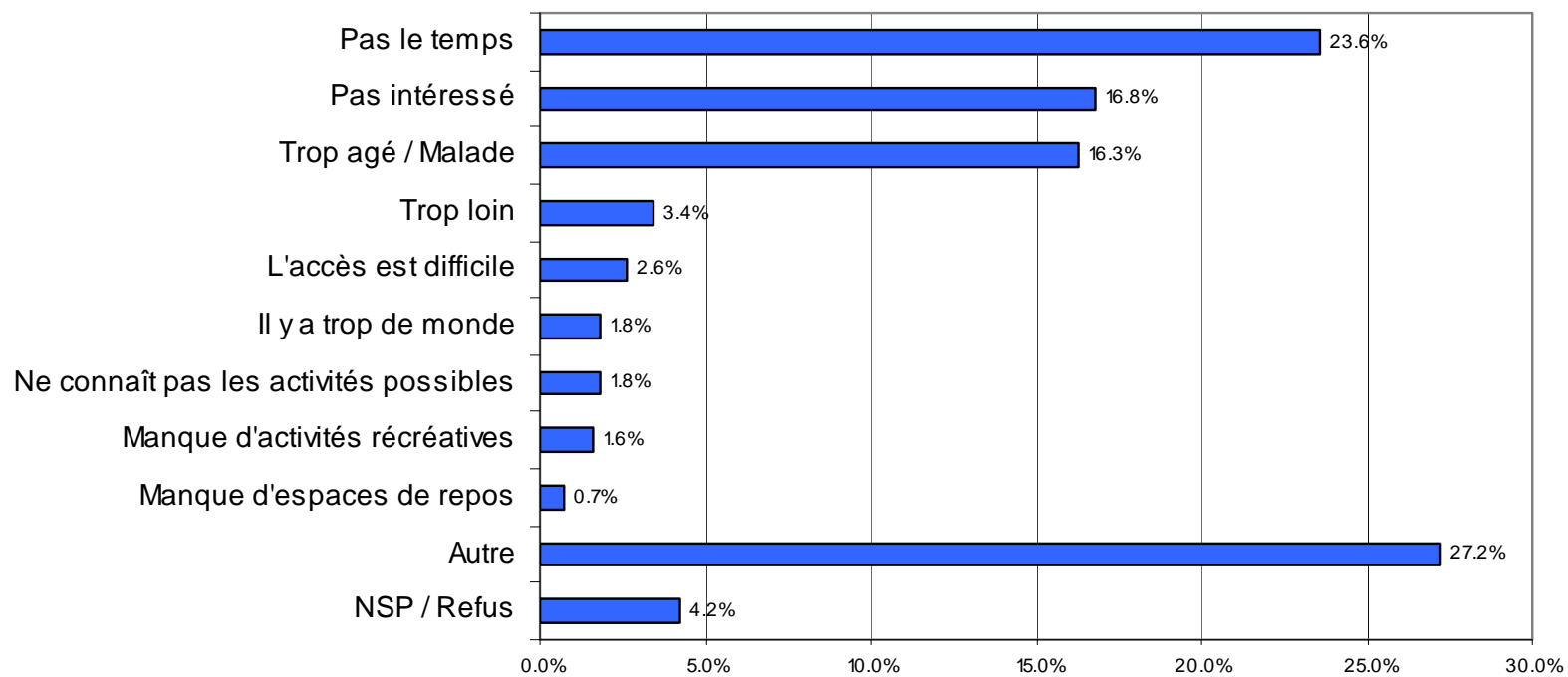
Points à retenir :

- Le fait de ne pas avoir le temps est mentionné par un nombre significativement supérieur de répondants disposant d'un revenu familial annuel se situant entre 40 et 79K (49,2%).
- Les personnes ayant complété une scolarité de niveau universitaire sont significativement plus nombreuses (12,0%) à mentionner ne fréquenter que quelques fois par années les abords du canal de Lachine parce que l'accès est difficile.

2.2.3 Raisons de non fréquentation

Q3C. Pour quelle raison principale ne fréquentez-vous jamais les abords du canal de Lachine?

Raison principale de ne jamais fréquenter (n=106)



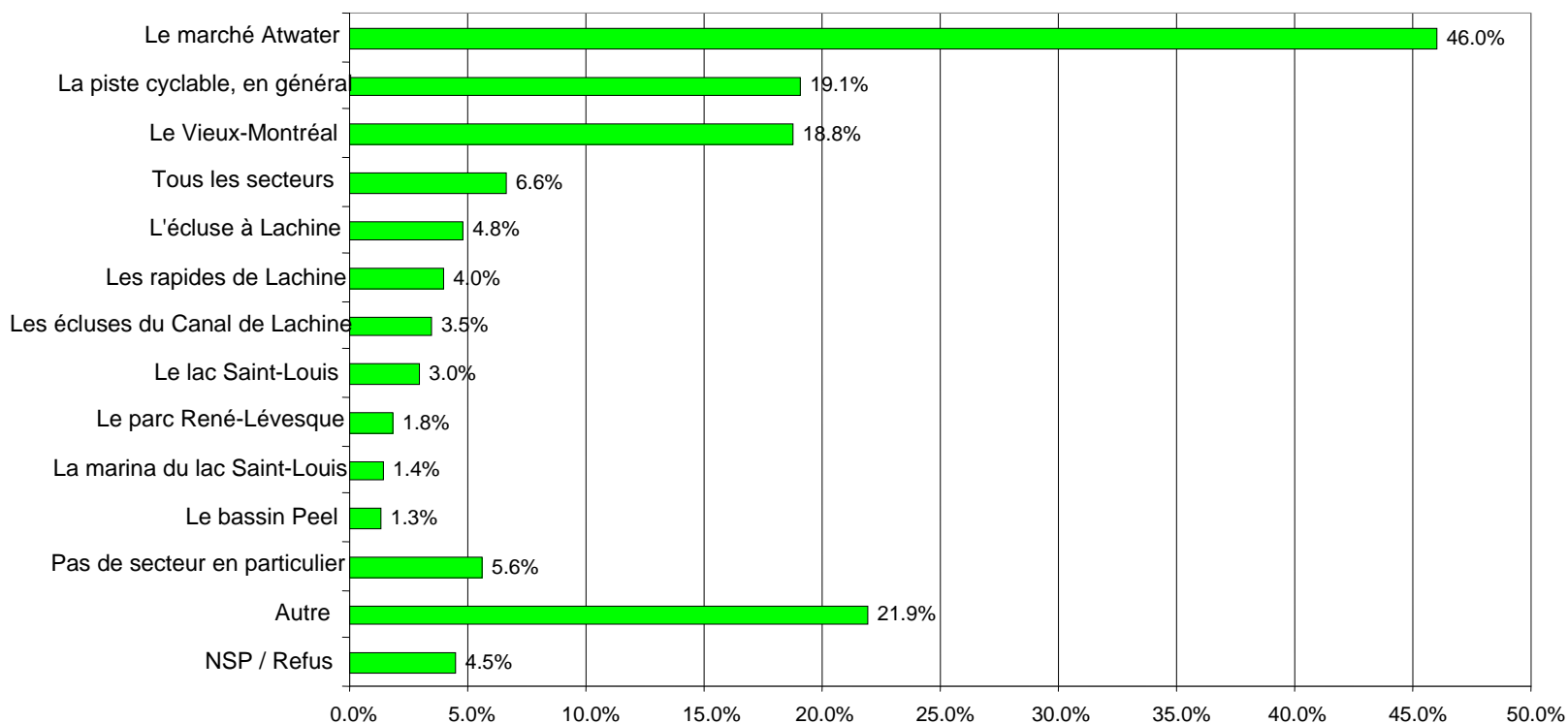
Point à retenir :

- Le fait d'être trop âgé est la raison mentionnée par un nombre significativement supérieur de répondants retraités (21,0%) et de personnes âgées de 55 ans et plus (18,3%).

2.2.4 Les secteurs du canal de Lachine fréquentés

Q4. Quels secteurs du canal de Lachine fréquentez-vous?

Les secteurs du canal fréquentés (n=502) (plusieurs réponses acceptées)



Points à retenir :

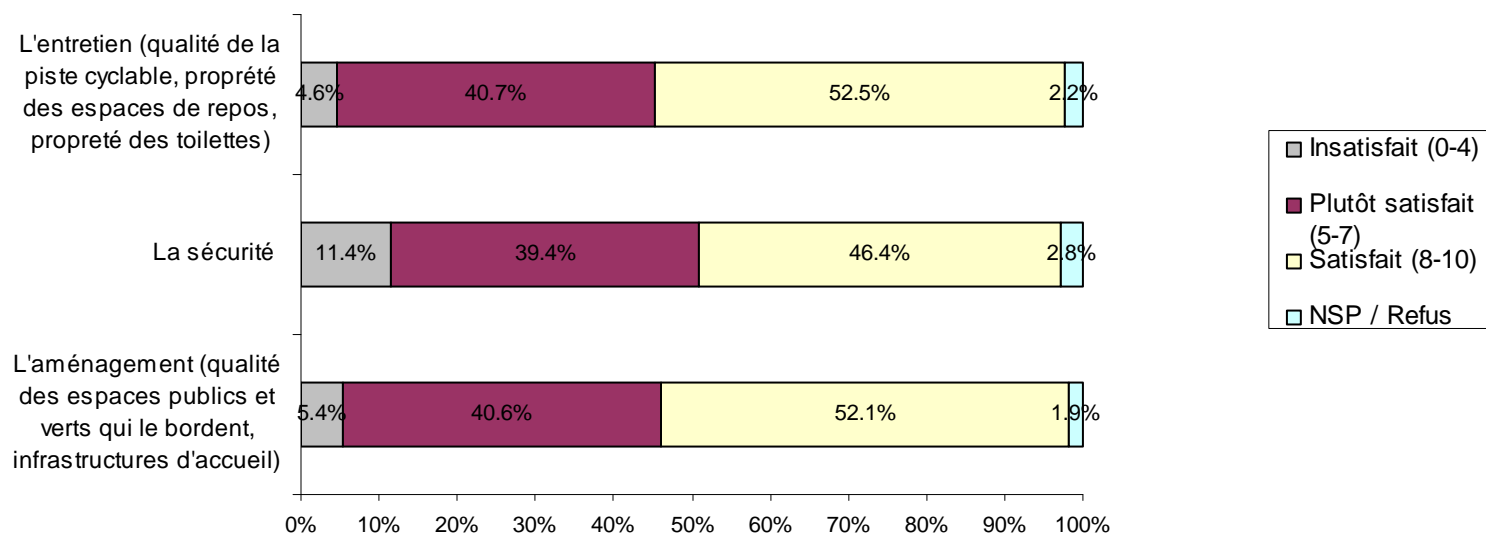
- Le marché Atwater est mentionné par un nombre significativement supérieur de personnes habitant le secteur Pointe-Saint-Charles (64,5%), celles habitant le secteur Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Griffintown (54,8%), les personnes âgées de 55 ans et plus (55,6%) et par celles ayant complété une scolarité de niveau universitaire (52,9%).
- Le Vieux Montréal est mentionné par un nombre significativement supérieur de répondants âgés entre 35 et 54 ans (25,0%) et par ceux fréquentant quelques fois par semaine les abords du canal de Lachine (25,8%).
- Les rapides de Lachine sont mentionnés par un nombre significativement supérieur de personnes habitant dans le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (7,6%) et aussi par les répondants mentionnant fréquenter quelques fois par année (7,9%) les abords du canal de Lachine.
- Tous les secteurs sont mentionnés par un nombre significativement supérieur de répondants dont la langue maternelle est l'anglais (13,6%) et aussi par ceux disant fréquenter quelques fois par semaine (12,8%) les abords du canal de Lachine.
- Pas de secteur en particulier est mentionné par un nombre significativement supérieur de répondants habitant le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (10,1%), par les personnes âgées entre 18 et 34 ans (9,4%) et par celles habitant à une distance de marche des abords de 11 minutes et plus (11,0%).

2.3 Évaluation de la satisfaction des abords du canal de Lachine

2.3.1 Niveau de satisfaction

Q5 (A, B, C). Sur une échelle de 0 à 10, alors que 0 signifie pas du tout satisfait et 10 totalement satisfait, quel est votre niveau de satisfaction pour chacun des aspects suivants ayant trait aux abords du canal de Lachine?

Niveau de satisfaction des abords en ce qui a trait à... (n=502)



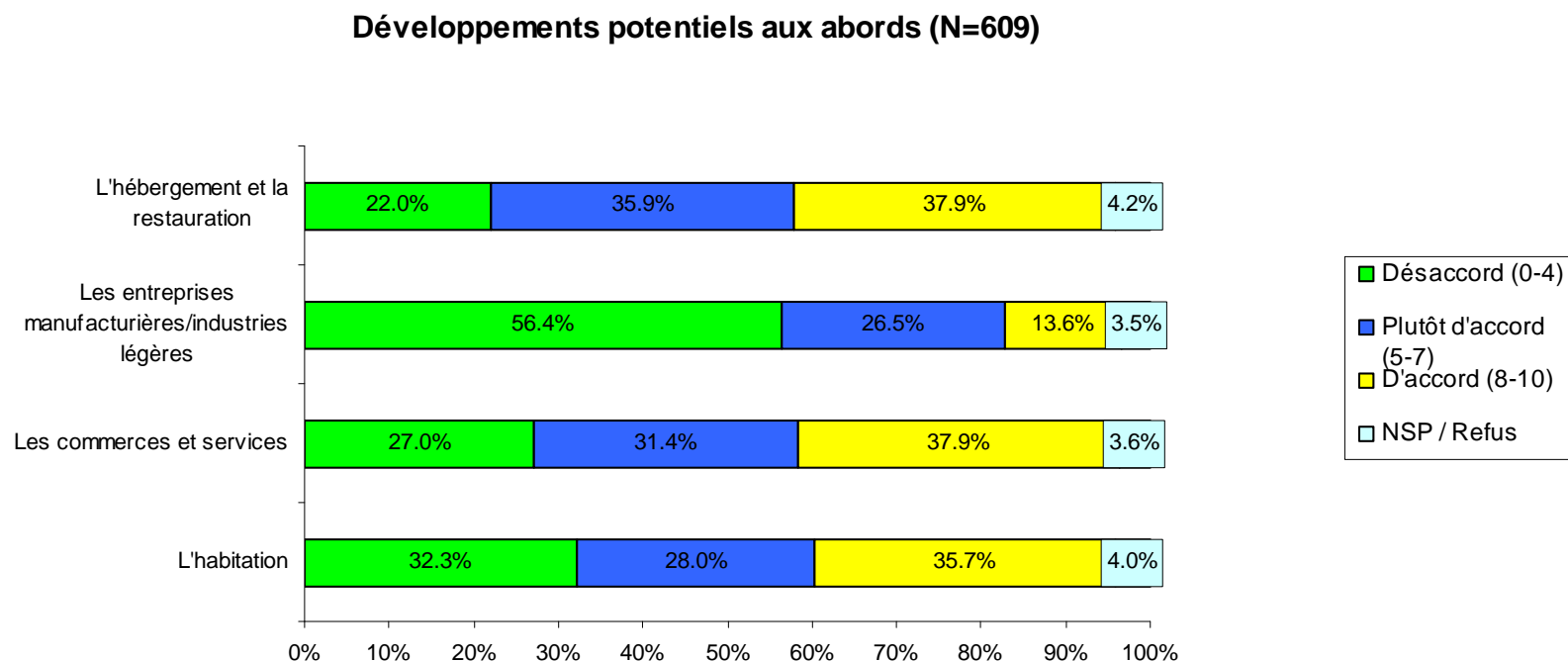
Points à retenir :

- L'entretien (52,5%) et l'aménagement (52,1%) aux abords du c de Lachine recueillent les plus hauts taux de satisfaction alors que la sécurité arrive au dernier rang (46,4%).
- L'entretien (qualité de la piste cyclable, propreté des espaces de repos, propreté des toilettes) recueille des scores satisfaits significativement supérieurs auprès des sous-groupes suivants :
 - Les personnes inactives (26,0%);
 - Les personnes âgées entre 18 et 34 ans (23,2%);
 - Les personnes d'une origine ethnique autre que canadienne (21,3%);
 - Les personnes dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais (26,3%);
 - Les personnes disposant d'un revenu familial annuel de 80K et plus (40,8%);
 - Les personnes n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans habitant avec elles à la maison (30,9%).
- L'aménagement (qualité des espaces publics et verts bordant le canal, infrastructures d'accueil) recueille des scores satisfaits significativement supérieurs auprès des sous-groupes suivants :
 - Les personnes âgées entre 18 et 34 ans (18,8%);
 - Les personnes disposant d'un revenu familial annuel de 39K et moins (17,7%) et celles disposant d'un revenu familial annuel de 80K et plus (42,0%);
 - Les personnes n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans habitant avec elles à la maison (32,7%).
- L'aménagement recueille des scores plutôt satisfaits significativement supérieurs auprès des répondants disposant d'un revenu familial annuel se situant entre 40 et 79K (51,0%).
- La sécurité recueille des scores satisfaits significativement supérieurs auprès des sous-groupes suivants :
 - Les personnes habitant le secteur Pointe-Saint-Charles (22,6%);
 - Les personnes actives (11,7%);
 - Les personnes âgées entre 35 et 54 ans (12,5%);
 - Les personnes n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans habitant avec elles à la maison (29,2%).
- La sécurité recueille des scores plutôt satisfaits significativement supérieurs auprès des propriétaires (46,5%).

2.4 Évaluation des options de développement aux abords du canal de Lachine

2.4.1 Niveau d'accord

Q6 (A, B, C, D). Sur une échelle de 0 à 10, alors que 0 signifie pas du tout d'accord et 10 tout à fait d'accord, quel est votre niveau d'accord pour chacune des options suivantes pouvant être développées aux abords du canal de Lachine?



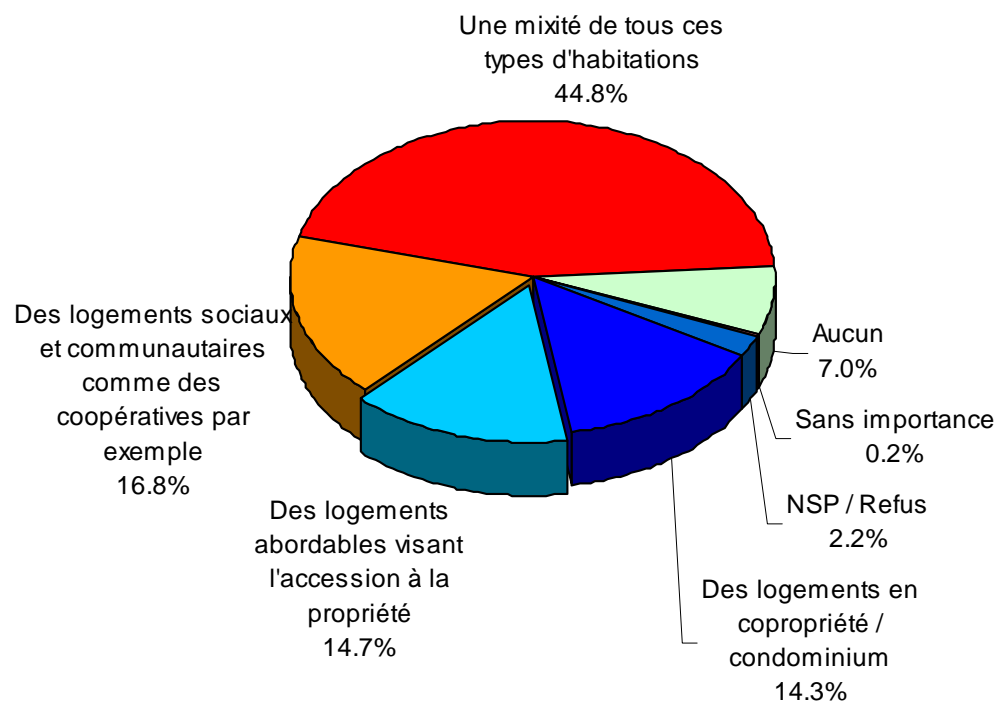
Points à retenir :

- Parmi les options évaluées, l'hébergement et la restauration ainsi que les commerces et services arrivent *ex aequo* au premier rang avec 37,9% des répondants se disant d'accord; la proposition d'habitation suit de près avec 35,7% d'accord alors que l'option d'entreprises manufacturières/industries légères recueille un très faible niveau d'accord, se situant à 13,6%.
- L'option de développer l'hébergement et la restauration recueille des scores d'accord significativement supérieurs auprès des personnes ne fréquentant jamais (28,0%) les abords du canal de Lachine. Les résidents du secteur Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Griffintown sont significativement plus nombreux (42,6%) à se dire plutôt d'accord alors que les hommes (26,6%) sont significativement plus nombreux à être en désaccord avec cette option.
- L'option des commerces et services reçoit des niveaux d'accord significativement supérieurs chez les personnes âgées de 55 ans et plus (20,9%), chez les personnes retraitées (23,7%), celle ne fréquentant jamais les abords du canal de Lachine (31,3%) ainsi qu'auprès des propriétaires de leur habitation (9,9%) et des personnes d'une origine ethnique autre que canadienne (24,3%).
- L'habitation recueille des scores d'accord significativement supérieurs auprès des personnes ne fréquentant jamais les abords du canal de Lachine (23,6%), des familles avec enfants de moins de 18 ans (8,5%) et des personnes habitant le secteur Saint-Henri-Petite-Bourgogne-Griffintown (24,4%).
- Les entreprises manufacturières/industries légères recueillent des scores d'accord significativement supérieurs auprès des personnes ne fréquentant jamais les abords du canal de Lachine (13,2%), des locataires (5,5%), des répondants dont la langue maternelle est autre que le français ou l'anglais (9,0%) et des personnes ayant complété une scolarité de niveau secondaire (5,7%). Les personnes disposant d'un revenu familial annuel supérieur à 80K (71,9%) sont significativement plus nombreuses à être en désaccord avec cette option.

2.4.2 Types d'habitations à privilégier

Q7. Quel type d'habitation faudrait-il privilégier aux abords du canal de Lachine. Est-ce...?

Types d'habitations à privilégier (N=609)



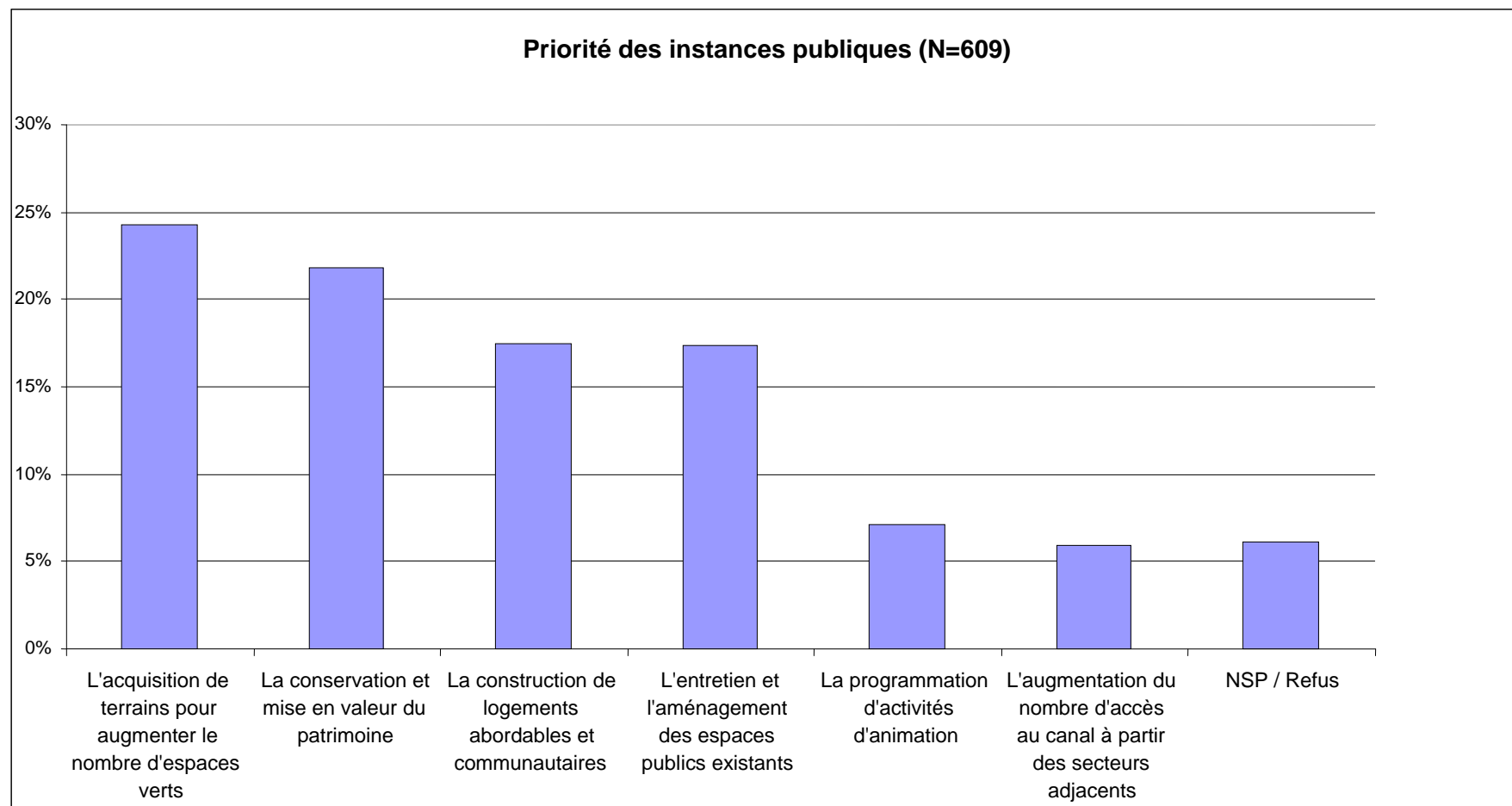
Points à retenir :

- La proposition d'une mixité d'habitations est préférée par un nombre significativement supérieur de répondants ayant complété une scolarité de niveau universitaire (55,7%) et de personnes actives (51,4%).
- Les logements sociaux et communautaires sont préférés par un nombre significativement supérieur de répondants parmi les sous-groupes suivants :
 - Les personnes âgées de 55 ans et plus (23,7%);
 - Les personnes ayant complété une scolarité de niveau secondaire (28,2%);
 - Les personnes disposant d'un revenu familial annuel de 39K et moins (27,0%);
 - Les personnes retraitées (24,5%) et celles inactives (27,5%);
 - Les locataires (24,3%);
 - Les personnes n'ayant pas d'enfant de moins de 18 ans (19,9%).
- Les logements en copropriété/condominium sont préférés par un nombre significativement supérieur d'hommes (18,4%), de personnes disposant d'un revenu familial annuel de 80K et plus (27,2%) et de propriétaires (23,7%).

2.5 Évaluation des investissements potentiels pour les secteurs bordant le canal de Lachine

2.5.1 Les priorités d'investissements

Q7A. Selon vous, quelle devrait être la priorité des instances publiques, en termes d'investissements, pour les secteurs bordant le canal de Lachine. Est-ce...?

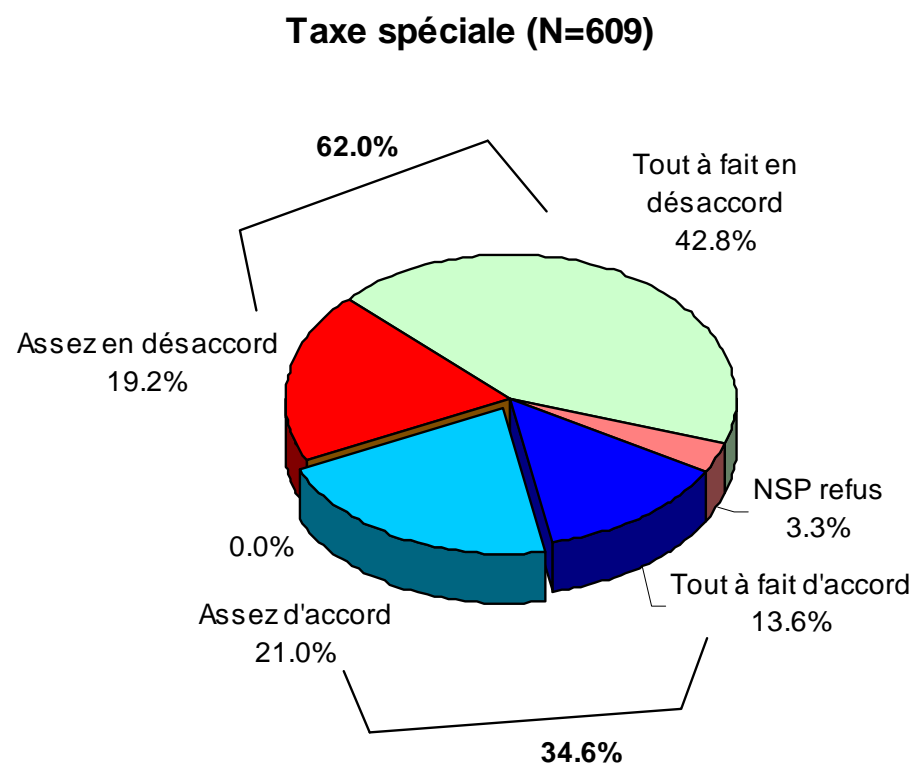


Points à retenir :

- Près de un répondant sur quatre (24,3%) privilégie l'acquisition de terrains pour augmenter le nombre d'espaces verts. Les femmes (29,2%) sont significativement plus nombreuses à choisir cette priorité d'investissements.
- La conservation et la mise en valeur du patrimoine est la priorité d'un peu plus de 1 répondant sur cinq (21,8%). Les hommes (27,5%) et les personnes ayant complété une scolarité collégiale (30,7%) sont significativement plus nombreux à choisir cette option.
- La construction de logements abordables et communautaires (17,5%) représente la priorité pour un nombre significativement supérieur de personnes âgées de 55 ans et plus (25,8%), de retraités (26,0%), de personnes ayant complété une scolarité de niveau secondaire (24,0%), de personnes disposant d'un revenu familial annuel de 39 K et moins (26,8%), de locataires (21,7%) et aussi de personnes ne fréquentant jamais les abords du canal de Lachine (28,5%).
- La programmation d'activités d'animation (7,1%) est la priorité d'un nombre significativement supérieur de personnes habitant le secteur Pointe-Saint-Charles (13,6%), de répondants ayant complété une scolarité de niveau universitaire (10,6%), de propriétaires (10,6%) et de personnes habitant à une distance de 11 minutes et plus des abords du canal (9,6%).

2.5.2 Niveau d'accord à une taxe spéciale

Q7B. Seriez-vous tout à fait d'accord, assez d'accord, assez en désaccord ou tout à fait en désaccord pour que l'arrondissement prélève auprès des résidents du Sud-Ouest une taxe spéciale afin de faire l'acquisition de terrains pour augmenter le nombre d'espaces verts?



Points à retenir :

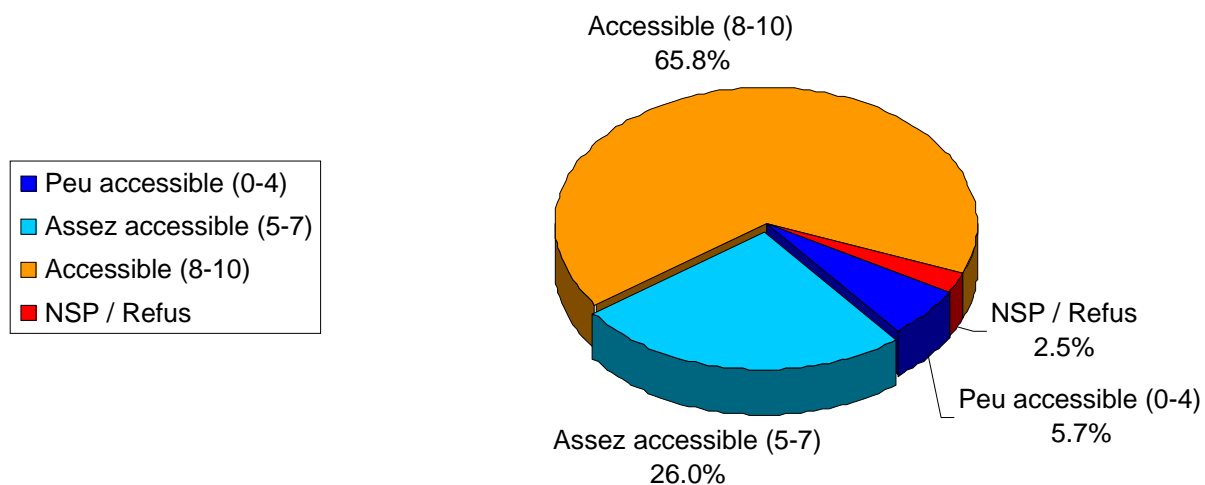
- Plus de quatre répondants sur dix (42,8%) se disent tout à fait en désaccord avec le prélèvement d'une taxe spéciale pour l'acquisition de terrains de sorte à augmenter le nombre d'espaces verts. Les personnes âgées de 55 ans et plus (55,5%) et les personnes retraitées (54,3%) sont significativement plus nombreuses à se dire tout à fait en désaccord avec cette idée. Les parents d'enfants de moins de 18 ans (26,6%) sont significativement plus nombreux à se dire assez en désaccord avec l'idée d'une taxe spéciale.
- Un peu plus d'un répondant sur cinq (21,0%) se dit assez en accord avec l'idée d'une taxe spéciale; les personnes âgées entre 18 et 34 ans (31,5%) sont significativement plus nombreuses à être de cet avis.
- Parmi les répondants ayant identifié l'acquisition de terrains pour augmenter le nombre d'espaces verts comme priorité d'investissements, 36,6% sont d'accord pour qu'une taxe spéciale soit prélevée pour l'acquisition alors que 59,4% sont en désaccord avec une telle taxe.

2.6 L'accessibilité au Canal de Lachine pour les résidents de l'arrondissement

2.6.1 Évaluation de l'accessibilité

Q8A. Sur une échelle de 0 à 10, le 0 signifiant pas du tout accessible et 10 très accessible, quelle note donneriez-vous à l'accessibilité au canal de Lachine pour les résidents de l'arrondissement du Sud-Ouest?

L'accessibilité au canal pour les résidents (N=609)



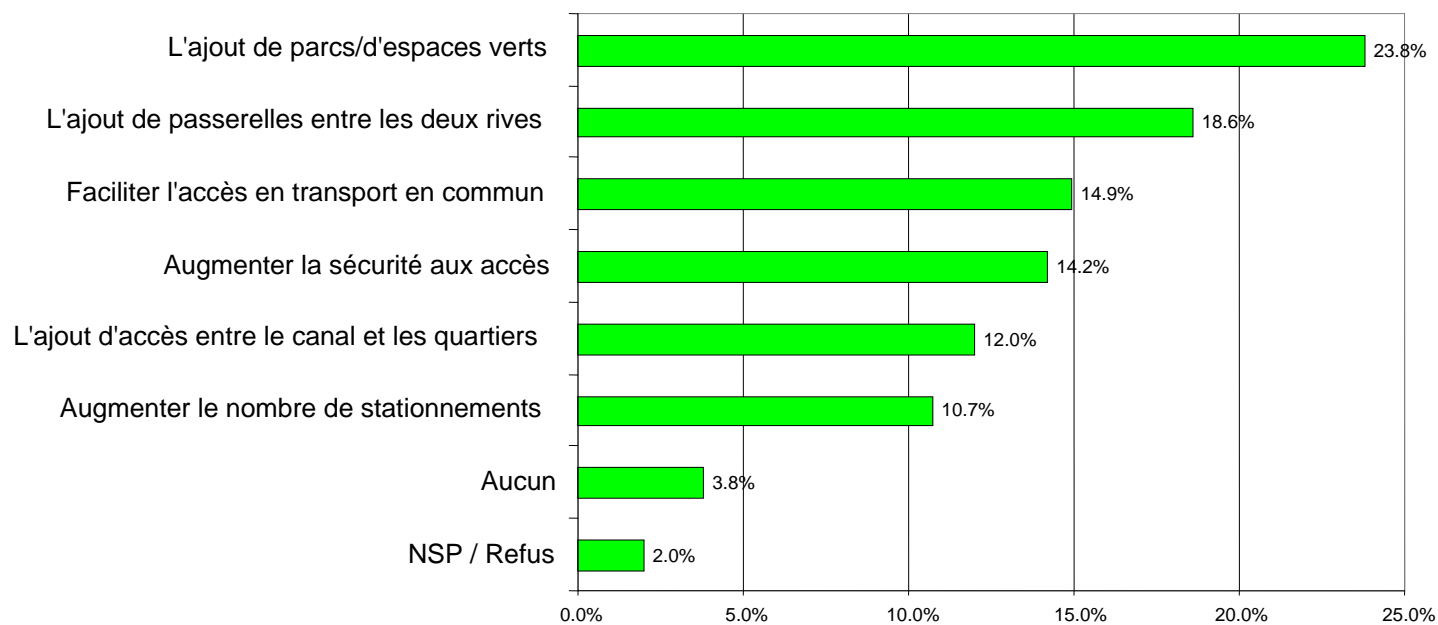
Points à retenir :

- Une large majorité de répondants (65,8%) estime que le canal de Lachine est accessible pour les résidents du Sud-Ouest; les hommes (20,2%), les personnes actives (16,9%), celles disposant d'un revenu familial annuel de 80K et plus (24,8%) ainsi que les personnes d'origine canadienne (34,8%) sont significativement plus nombreux à être de cet avis.
- Un peu plus d'un répondant sur quatre (26,0%) estime que le canal de Lachine est assez accessible pour les résidents du Sud-Ouest; les personnes d'une origine ethnique autre que canadienne (35,9%) sont significativement plus nombreuses à partager cet avis.

2.6.2 Augmenter l'accès

Q8B. Selon vous, quel moyen pourrait être utilisé afin d'augmenter l'accessibilité au canal de Lachine pour les résidents du Sud-Ouest. Est-ce...?

Moyen pour augmenter l'accessibilité au canal (N=609)



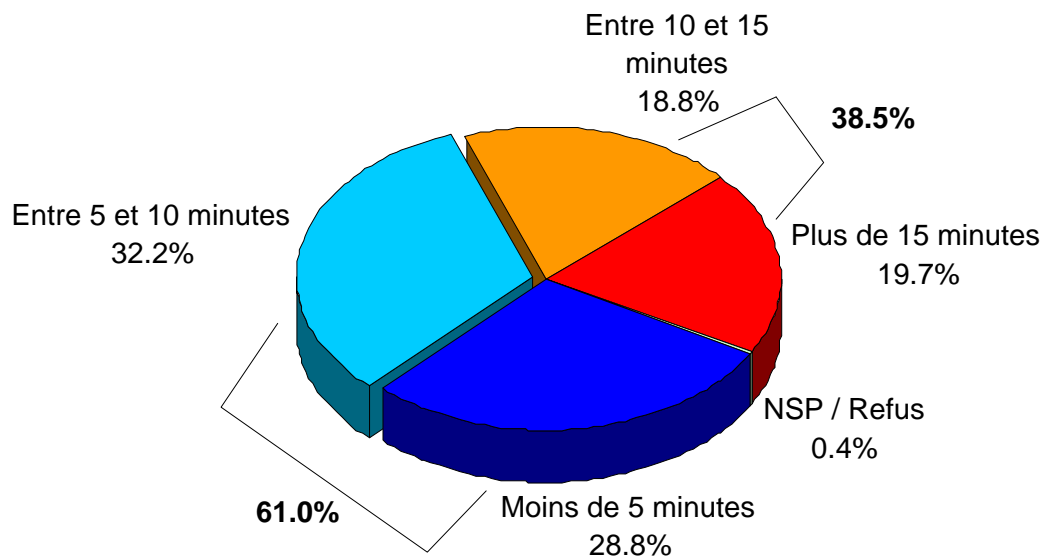
Points à retenir :

- Parmi les suggestions d'amélioration proposées, l'ajout de parcs/d'espaces verts (23,8%) est la préférée; les répondants âgés entre 18 et 34 ans (35,7%) et les personnes actives (28,0%) sont significativement plus nombreux à choisir cette proposition. Parmi les répondants priorisant l'ajout de parcs/d'espaces verts, 43,7% se disent d'accord pour qu'une taxe spéciale soit prélevée afin d'acquérir des terrains à cet effet.
- Faciliter l'accès en transport en commun (14,9%) est l'option choisie par un nombre significativement supérieur de répondants habitant à une distance de marche de 11 minutes et plus des abords du canal (21.9%).
- L'ajout d'accès entre le canal et les quartiers voisins (12,0%) est l'option choisie par un nombre significativement supérieur de personnes ayant complété une scolarité de niveau universitaire (17,8%) et aussi de répondants disposant d'un revenu familial annuel de 80K et plus (23,6%).
- Augmenter le nombre de stationnements (10,7%) représente le choix d'un nombre significativement supérieur de répondants habitant le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (15,1%), des personnes âgées de 55 ans et plus (16,0%), de celles ayant complété une scolarité de niveau collégial (19,4%), d'anglophones (19,8%) et finalement de répondants ne fréquentant que quelques fois par année les abords du canal de Lachine (17,7%).

2.6.3 La distance de marche entre l'habitation et le canal de Lachine

Q9. Approximativement, à quelle distance de marche votre habitation est-elle du canal de Lachine. Est-ce...?

Distance de marche de l'habitation au canal (N=609)



Points à retenir :

- Une forte majorité de résidents de l'arrondissement du Sud-Ouest (61,0%) habite à 10 minutes et moins de marche des abords du canal de Lachine (28,8% habitent à moins de 5 minutes et 32,2% habitent à une distance se situant entre 5 et 10 minutes de marche).
 - Les répondants habitant le secteur Saint-Henri-Pointe-Saint-Charles-Griffintown (38,7%), les hommes (35,5%), les personnes ayant complété une scolarité de niveau universitaire (35,6%), celles disposant d'un revenu familial annuel supérieur à 80K (45,8%) et aussi celles fréquentant les abords du canal quelques fois par semaine (38,2%), sont significativement plus nombreux à habiter à une distance de marche de moins de 5 minutes des abords du canal.
 - Les répondants habitant le secteur Saint-Henri-Pointe-Saint-Charles-Griffintown (38,7%), les personnes disposant d'un revenu familial annuel se situant entre 40 et 79K (39,1%) et les familles avec enfants de moins de 18 ans (42,3%) sont significativement plus nombreux à habiter à une distance de marche se situant entre 5 et 10 minutes des abords du canal de Lachine.
- Près de quatre répondants sur dix (38,5%) habitent à une distance de marche de 11 minutes et plus des abords du canal de Lachine (18,8% à une distance se situant entre 10 et 15 minutes et 19,7% à plus de 15 minutes de marche).
 - Les répondants habitant le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (27,2%) et les personnes ayant complété une scolarité de niveau secondaire (24,3%) sont significativement plus nombreux à habiter à une distance de marche se situant entre 10 et 15 minutes des abords du canal.
 - Les répondants habitant le secteur Émard-Côte-Saint-Paul (30,3%), les femmes (27,6%), les personnes âgées de 55 ans et plus (27,8%), les personnes retraitées (29,2%), celles disposant d'un revenu familial annuel de 39K et moins (25,3%), celles qui fréquentent quelques fois par année (29,3%) et celles qui ne fréquentent jamais (33,2%) les abords du canal sont significativement plus nombreux à habiter à une distance de marche de plus de 15 minutes des abords du canal.